



CENTRE D'EXPERTISE ET DU SOUTIEN
DU COMBATTANT ET DES FORCES

NOTICE TECHNIQUE INTERARMÉES HABILLEMENT

NTIH
SCA-0000-0003

31 JANVIER 2014

ÉTIQUETTES FIXES DE MARQUAGE (origine, taille et d'entretien) ÉTIQUETTES DÉVELOPPEMENT DURABLE

Utilisation : marquage des articles du SCA

GÉNÉRALITÉS

Sauf dérogation particulière, tous les articles d'habillement ou de petit équipement de soutien de l'homme, réalisés au profit du CESCOF, doivent être munis d'une étiquette fixe de marquage répondant aux spécifications de la présente notice.

La définition du modèle d'étiquette et du code d'entretien figure dans le document technique contractuel relatif à l'article. Par défaut, le choix du modèle est laissé à l'initiative du confectionneur, et doit être approprié à l'article concerné.

SOMMAIRE	
Article	Feuille
GÉNÉRALITÉ	1 à 2
DESCRIPTION	3 à 4
ANNEXES	5 à 7
ENREGISTREMENT QUALITÉ	8

GÉNÉRALITES**1) SUPPORT**

Les étiquettes sont réalisées sur un support en tissu polyester revêtu polyuréthane de teinte blanche, vert OTAN ou sable selon les articles.

Les étiquettes d'origine des matelas peuvent toutefois être fabriquées à partir d'un tissu non revêtu.

2) MARQUAGE**2.1 Nature des inscriptions :**

Les inscriptions indiquent l'origine, la taille, le code d'entretien et le développement durable si nécessaire, elles varient en fonction de l'article.

2.2 Origine :

L'origine consiste en l'indication de la raison sociale du fournisseur et des références du marché (numéro et millésime) l'année de fabrication doit figurer en dessous.

Exemple : DUPONT 01.02.11
2012

2.3 Taille :

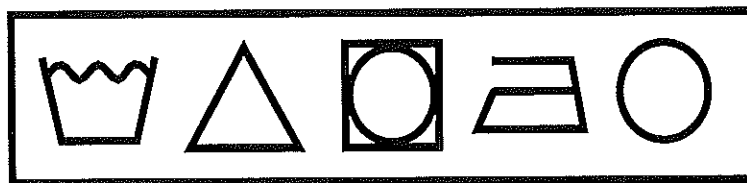
La taille figure dans le document contractuel (notice technique) correspondant à l'article, elle est complétée s'il y a lieu, par les lettres indicatives de la subdivision ou confirmation (longueur du vêtement) et de la longueur des manches. *Exemple :* 41/42 - 96 - 40 GM - 104 L

2.4 Code d'entretien :

L'utilisation du code d'entretien des articles textiles est obligatoirement sujette à l'accord du COFRET, qui seul détient les droits d'utilisation de ces symboles, déposés en marque collective à l'INPI (n° 1 287 279 et N°03 3203 190).

Ce code est composé par cinq symboles graphiques de base définis ci-après (voir croquis en annexe) :

- un cuvier pour lavage
- un triangle pour le blanchiment
- un carré pour le séchage en tambour ménager
- un fer à repasser pour le traitement de repassage
- un cercle pour le nettoyage professionnel



Outre ces cinq symboles, une croix de Saint-André, placée sur l'un de ces symboles indique que le procédé est interdit.

L'utilisation de ces symboles d'entretien s'envisage uniquement sur un article ou un accessoire fini et non pas seulement en référence aux fibres qui le composent.

2.5 Mention coton biologique :

Pour les articles dont une ou plusieurs matières sont issues de l'agriculture biologique le marquage suivant doit être apposé : « coton issu de l'agriculture biologique ».

En fonction du format de l'étiquette de l'article, cette mention peut être inscrite sur une seconde étiquette indépendante.

DESCRIPTION**3) NATURE DES ETIQUETTES****3.1 Etiquette d'origine de taille et d'entretien (OTE) (voir croquis en annexe) :**

Pour permettre de les désigner plus aisément, ces étiquettes sont affectées de références codées. Ces références sont indiquées dans les notices techniques descriptives des articles.

Ce modèle est utilisé sur les effets confectionnés en série. Cette étiquette se présente sous quatre modèles suivant ses dimensions :

Modèle OTE 1 :

Cette étiquette, de 80 x 40 mm, dépliée, est posée pliée en son milieu, de façon à former un carré de 40 mm de côté.

La partie apparente porte le nom de la société, l'année de fabrication et la taille.

La partie non apparente comporte le code d'entretien. Elle pourra éventuellement servir à l'utilisateur pour le marquage individuel de l'article.

Modèle OTE 2 :

Cette étiquette est identique au modèle OT 1, mais de dimensions plus petites : 40 x 40 mm. Elle est posée pliée en son milieu de façon à former un rectangle de 20 x 40 mm.

La partie apparente porte le nom de la société, l'année de fabrication et la taille.

La partie non apparente comporte les symboles d'entretien et une partie réservée pour le marquage individuel de l'article.

Modèle OTE 3 :

Cette étiquette de 20 x 20 mm de dimensions apparentes, est également pliée en son milieu, de façon à former un rectangle de 10 x 20 mm.

La partie apparente porte la taille et le code d'entretien.

La partie non apparente comporte le nom de la société et l'année de fabrication.

Modèle OTE 4 :

Cette étiquette de 60 x 60 mm de dimensions apparentes après pose, est piquée sur ses quatre côtés.

Elle comporte la désignation de l'article, le nom de la société, l'année de fabrication, la taille, les symboles d'entretien ainsi qu'une partie réservée de 10 mm de hauteur minimum destinée au marquage individuel de l'effet.

3.2 Etiquette d'origine et de taille et pictogramme (OTP) (voir croquis en annexe) :

Cette étiquette de 60 X 115 mm de dimensions apparentes, est plaquée sur le milieu dos en dessous de l'encolure, elle comporte la désignation de l'article, le nom de la société, la taille, le pictogramme des symboles d'entretien ainsi que la mention « traitée anti moustique » si besoin.

Ce modèle est utilisé pour les tenues de combat, les vêtements de travail ainsi que pour les tenues de pompier.

3.3 Etiquette de marque commerciale :

L'étiquette « commerciale » est autorisée pour le tissu de fond, la doublure et le calorifuge à condition qu'il s'agisse d'une marque déposée et que celle-ci se situe à l'intérieur de l'article.

DESCRIPTION**3.4 Caractéristiques particulières****3.4.1 Caractéristiques des inscriptions :**

Les inscriptions sont effectuées par transfert à chaud uniquement, elles doivent résister à différents « tests » d'opérations d'entretien (lavage ou nettoyage à sec).

Ces essais sont effectués en fonction de la composition du tissu et de la destination de l'article.

Détermination de la solidité des teintures aux lavages (NF EN ISO 105.C06)

Détermination de la solidité des teintures aux solvants organiques (NF EN ISO 105.X05)

Evaluation de la dégradation (NF EN 20105-A02) : 4-5

Evaluation du dégorgement sur tissu témoins : PES et Coton (NF EN 20105-A03) : 4-5

La hauteur des lettres et chiffres est fixée (en mm) pour chaque étiquette au croquis annexé qui la concerne.

3.3.2 Tenue des inscriptions :

La tenue des inscriptions sur les étiquettes de marquage est testée par les essais correspondant aux opérations d'entretien de l'article.

L'impression de marquage doit rester lisible après 50 lavages (NF EN 6330 – Poudre ECE – Sans phosphate, sans azurant optique et sans perborate de sodium) à la température prévue par le code d'entretien de l'article ou après 10 Nettoyages à sec (NF EN ISO 3175-1) s'il est prévu par ce code d'entretien.

3.3.3 Pose sur les articles :

Les étiquettes sont posées aux emplacements précisés dans les documents techniques décrivant les différents articles ou, éventuellement, dans les cahiers des clauses particulières ou tous autres documents contractuels : lettre de commande, convention, marché, etc...

Lorsqu'elles sont cousues, les étiquettes doivent être maintenues au minimum par deux bords opposés, pris dans une couture de l'effet ou piqués spécialement par un aller-retour machine. Dans tous les cas, les bords autres que les lisières doivent être remplis et les bords libres ne doivent pas s'effiloche. Les piqûres comportent 4 à 5 points au centimètre.

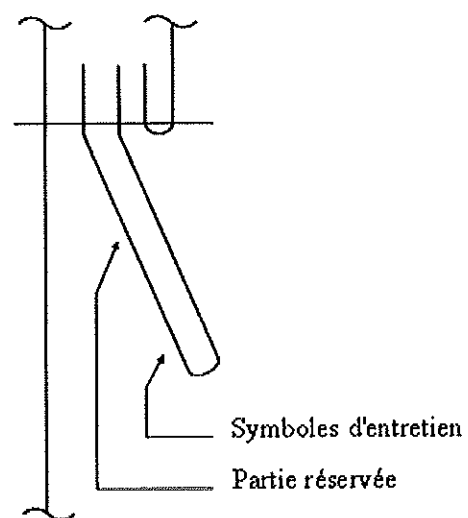
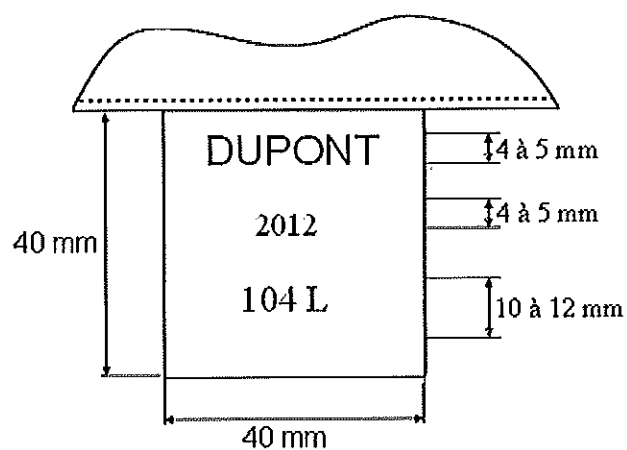
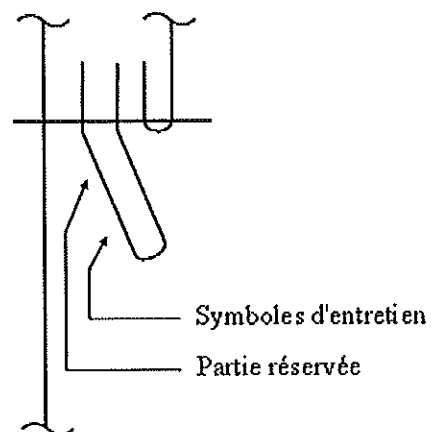
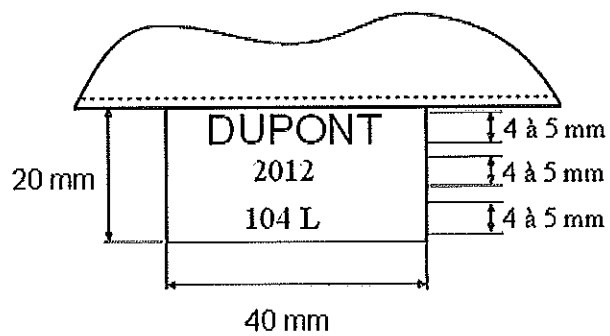
3.4.4 Etiquette « Développement Durable Défense » amovible :

Cette étiquette en carton recyclé de 50 x 30 mm de dimensions apparentes est fixée soit à l'aide d'un cordon soit directement accrochée à un bouton grâce à une encoche.

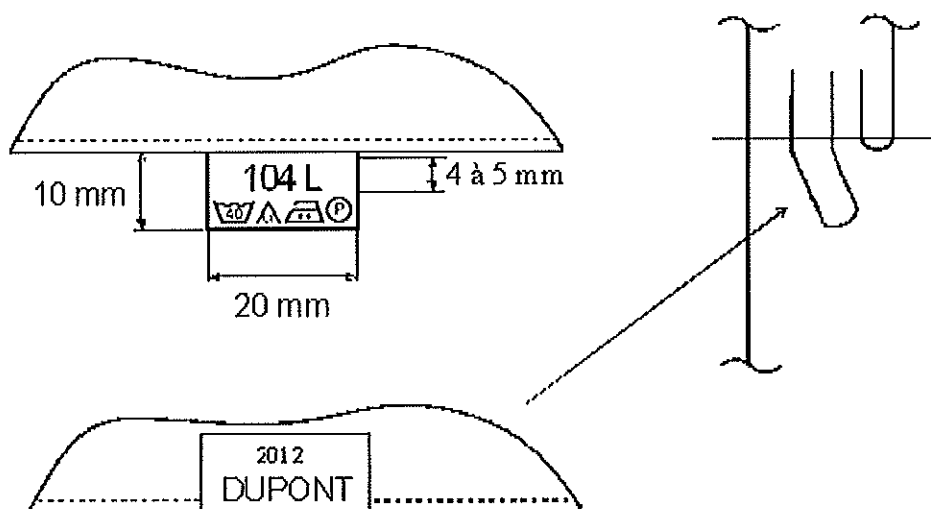
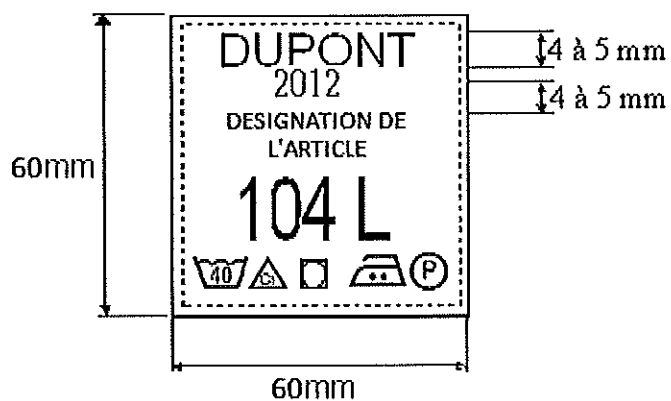
Cette étiquette doit mentionner en caractère vert moyen « coton issu de l'agriculture biologique » de manière lisible suivant le modèle ci-dessous.



ANNEXE

MODELE OTE 1MODELE OTE 2

ANNEXE

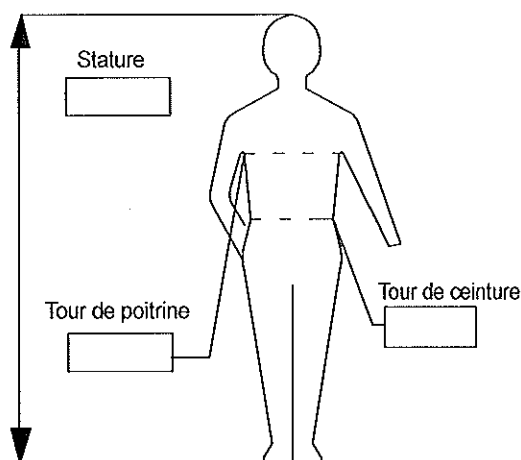
MODELE OTE 3MODELE OTE 4

NB : les dimensions indiquées peuvent être adaptées dans la limite d'une tolérance de 0,5 cm, afin d'obtenir une meilleure lisibilité des inscriptions.

ANNEXE

MODELE OTP

NOM SOCIETE
n°marché
Année de fabrication
DESIGNATION DE L'ARTICLE
Traitee anti moustique
NNO 0000 00 000 0000
TAILLE



NOM :

PRENOM :

IDENTIFIANT
DEFENSE :

ENREGISTREMENT QUALITE

ENREGISTREMENT RELATIF A LA QUALITE

	Grade, nom, prénom	Fonction	Date	Signature
Rédacteur	TSEF CAPPELLO FRANCESCA	Chef de projet	31.01.14	
Approbateur technique	IDEF DIRAT KARL	Chef SH	12/02/14	
Approbateur référentiel	OC2 TOUZET BRIGITTE	Chef BARA	19/02/2014	
Validation	CRC1 BORDON GUY	Chef DT	19/2/14	